


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 04/04/2018
Reçu en préfecture le 04/04/2018
Affiché le 
ID : 033-253306310-20180328-2018_02_028-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le vingt-huit mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 mars 2018

Etaient Présents : Mmes AUCOUTURIER - De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN - HERAUD- MONSEIGNE - PIASECKI - MM. CORSAN - DELAUNAY - PLISSON - RENARD

Délibération N°2018-02-028: SAGE Estuaire de la Gironde – Désignation du représentant du SMIDDEST à la CLE

Vu le courrier de saisine de l'Etat du 16 février 2018 demandant au SMIDDEST de désigner son représentant à la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu :

Article unique. de désigner Monsieur Philippe PLISSON comme représentant du SMIDDEST à la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 28 mars 2018

La Présidente

Françoise De Roffignac
